Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

**Band:** 87 (1978)

Heft: 8

Rubrik: CICR : une année d'activité

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Rapport d'activité 1977 du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) reflète l'ampleur des tâches accomplies et, comparativement, le peu de moyens mis à disposition pour les mener à bien.

## CICR: une année d'activité

Dans son avant-propos, le président du CICR, M. Alexandre Hay, attribue ce déséquilibre aux deux facteurs suivant:

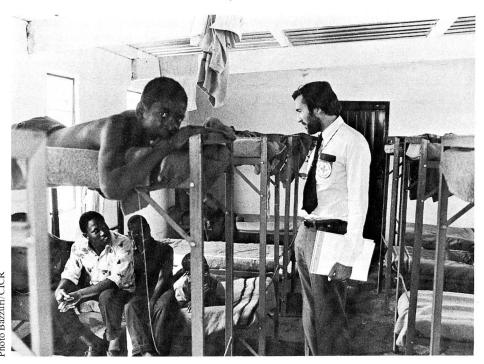
«Si le CICR avait reçu des Etats signataires des Conventions de Genève, en d'autres termes de ses mandants, un appui financier plus substantiel et plus régulier, il aurait été en mesure d'exercer ses activités à la fois sur une plus vaste échelle et en faveur d'un plus grand nombre de victimes» ... «conduit à revoir constamment son dispositif opérationnel au gré de l'urgence des besoins déclarés, car ne disposant pas de réserves suffisantes, le CICR a été condamné à parer au plus pressé et à faire des choix douloureux.»

Plus loin encore: «Les difficultés rencontrées n'ont pas été seulement d'ordre financier. Dans plusieurs cas, le CICR s'est en effet heurté à des obstacles de caractère politique qui ont freiné, voire empêché le développement de son action. Il est inquiétant de constater que ce phénomène de politisation des questions humanitaires tend à s'étendre et à s'amplifier et qu'en conséquence, des milliers de victimes voient leur sort dépendre de monsidérations absolument contraires à l'esprit de la Croix-Rouge.»

C'est donc par un appel (combien en faudra-t-il encore?) au respect des principes humanitaires et des engagements pris que le CICR espère faire comprendre et réaliser les buts qu'il s'est fixés dans son activité passée et future.

En 1977, les points chauds se sont multipliés sur la carte du monde: Ogaden, Rhodésie, Sahara occidental, Liban, Indochine. C'est particulièrement dans ces pays et à Genève aussi, que se sont concentrés les efforts des quelque 350 collaborateurs du CICR, en 1977. Les délégués ont eu accès, dans 22 pays, à 244 lieux de détention où se trouvaient près de 14 000 détenus politiques. Ils ont en outre visité environ 400 prisonniers de guerre (conflits de l'Ogaden et du Sahara occidental principalement) et quelque 3400 détenus civils (Israël et territoires occupés), se sont occupés de plusieurs dizaines de milliers de personnes ayant fui leurs lieux ou pays d'origine et se trouvant dans des camps de transit (Afrique, Asie du Sud-Est), et ont organisé cinq opérations de rapatriement à partir du Vietnam.

Pour ce qui est des recherches de personnes disparues ou privées de liberté, l'Agence centrale de recherches a traité près de 125 000 cas et introduit 110 000 nouvelles cartes dans son fichier. Enfin, dans le domaine de l'assistance, le CICR a transmis des secours dans une cinquantaine de pays, pour une valeur globale de 40,6 millions de francs.



Botswana 1977: le délégué du CICR visite l'une des maisons du camp de réfugiés de Selebi Pikwe.

Aide aux réfugiés palestiniens dans les camps de la région de Tyr.

